	Tarif incluant le vidéo projecteur en euro
Forfait Week-end habitant de la Commune	260,00 €
Forfait Week-end habitant hors Commune	460,00 €
Cuisine	
Forfait	100,00 €
Chauffage	
Forfait	60,00 €
Réunions ou manifestations à but lucratif	
Réunions Associations Communales	Gratuite
Manifestation à but lucratif Associations Communales	Gratuite
Décommande de la salle des fêtes	
Moins de 2 mois avant la date arrêtée	Non restitution des arrhes
Vin d'Honneur	
Habitant de la Commune	50,00 €
Habitant hors Commune	110,00 €
Après sépulture	Gratuit
Arrhes à verser à la réservation	50 % de la location
Caution pour salle ou matériel ayant subi des détériorations	1 000,00 €

(Résultat du vote : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Délibération n° 2026-10-07 : Portant projet d'éclairage public

Mme Aurélie PIEL présente au Conseil Municipal le devis du projet d'éclairage public relatif au dossier cité en référence.

A partir de février 2027, les ampoules sodium / iodure ne pourront plus être remplacées que par des LED. C'est pourquoi une étude a été faite auprès de Territoire Energie.

L'entreprise propose à la commune de réaliser ces travaux aux conditions financières suivantes :

Estimatif TTC		6 000,00 €
Maîtrise d'œuvre		360,00 €
Subventions perçues	TEM :	2 400,00 €

Projet éclairage public à 6 960,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :